

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

CABINET CIVIL
Cellule de Communication

CIVIL CABINET
Communication Unit



SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

EN VISIOCONFÉRENCE

THÈME :
« EVALUATION DE LA SITUATION MACROÉCONOMIQUE DE
LA ZONE CEMAC EN CONTEXTE DE PANDÉMIE DU COVID-19
ET ANALYSE DES MESURES DE REDRESSEMENT »

Yaoundé, le 18 août 2021

DOSSIER DE PRESSE

Site web : www.prc.cm

SOMMAIRE

Fiche n°1 :	Page 3
Enjeux du sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC	
Fiche n°2 :	Page 6
Situation économique, financière et monétaire de la CEMAC	
Fiche n°3 :	Page 12
Le Plan communautaire de relance post-COVID-19	
Fiche n°4 :	Page 14
Les grands projets intégrateurs dans la zone CEMAC	



ENJEUX DU SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

Le sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) se tiendra en visioconférence dans l'après-midi de mercredi 18 août 2021. Les travaux seront présidés par le Président de la République, Paul BIYA, Président en exercice de la conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC.

Le thème de ce sommet est le suivant : « **Evaluation de la situation macroéconomique de la zone CEMAC en contexte de pandémie du COVID-19 et analyse des mesures de redressement** ».

Outre les six Chefs d'Etat des pays membres de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, Tchad) et le Président de la Commission de la CEMAC, ce sommet extraordinaire verra la participation de la Directrice Générale du Fonds Monétaire International (FMI), Madame Kristalina Gueorguieva, du Président du groupe de la Banque Mondiale, M. David Malpass, du Président du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), M. Akinwumi Adesina, et du représentant du Gouvernement français.

Enjeux du sommet

Les différentes crises sécuritaire, sanitaire, économique, sociopolitique, etc., auxquelles font face les pays membres de la CEMAC ont des répercussions indéniables sur les économies de la sous-région. Le sommet extraordinaire pourrait donc avoir pour objectif de :

- dresser un état des lieux de la situation depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19 en 2019 et la résurgence des crises sécuritaires ;
- procéder à une évaluation des différentes mesures mises en œuvre dans le cadre de la riposte à la pandémie et répondre aux conséquences économiques, monétaires, financières liées aussi bien au COVID-19 qu'à la crise économique de 2016 ;
- convenir éventuellement des mesures nouvelles à prendre, tenant compte du contexte actuel caractérisé par les fronts suivants : sécuritaire, sanitaire, économique, monétaire, financier et social.



DOSSIER DE PRESSE

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

Yaoundé, le 18 août 2021

Attentes du sommet

Au plan politique, la CEMAC est appelée à se mobiliser au plus haut niveau et à démontrer son engagement solidaire à faire face aux crises.

Au plan sécuritaire, il est question de réaffirmer l'engagement des Chefs d'Etat de la CEMAC en faveur de la paix et de la sécurité, et de condamner les actes barbares et criminels perpétrés par les groupes terroristes dans la sous-région.

Au plan sanitaire et social, en appeler à la mobilisation en faveur de la vaccination contre le COVID-19 pour atteindre le niveau d'immunité collective, en plaidant pour le financement de l'accès au vaccin et renforcer la protection sociale des personnes vulnérables.

Au plan économique et financier, il s'agit de :

- renouveler l'engagement solidaire en faveur du Programme des Réformes Economiques et Financières au sein de la CEMAC (PREF-CEMAC), et l'entrée des pays de la CEMAC dans des programmes de seconde génération avec le FMI ;
- décider de l'affectation partielle des ressources issues des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) au FMI en vue de la réduction des arriérés intérieurs et du renforcement des fonds propres du système bancaire ;
- atténuer l'exposition des banques sur les Etats ;
- soutenir l'appel de la conférence de Paris du 18 mai 2021, sur la relance des économies africaines, pour une allocation globale d'un montant de 100 milliards de dollars en DTS au profit de l'Afrique ;
- exprimer la solidarité de la CEMAC en faveur des déclarations d'Abidjan au sujet de la reconstitution des ressources 2020 de l'Association Internationale de Développement (IDA 20). L'IDA est un organisme de la Banque Mondiale dont les ressources proviennent de ses Etats membres les plus riches ;
- solliciter un soutien vaste de la communauté internationale pour la relance et la reconstruction des économies de la CEMAC.



DOSSIER DE PRESSE

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

Yaoundé, le 18 août 2021

Au plan monétaire, il s'agit de consolider la situation des réserves de change, assurer un retour progressif et prudent à des politiques monétaires et prudentielles orthodoxes, poursuivre les réflexions sur la coopération monétaire internationale vers un cadre plus flexible, réitérer l'engagement des Etats de la CEMAC à conclure des programmes de seconde génération avec le FMI.

Au plan budgétaire, continuer la consolidation, assurer la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques, veiller à la soutenabilité de la dette en privilégiant les ressources financières à caractère concessionnel.

En matière de réformes, souscrire à une transformation structurelle des économies vers plus de diversification et d'intégration sous-régionale, intensifier la lutte contre la corruption, promouvoir un climat des affaires propice à l'investissement privé.





SITUATION ECONOMIQUE, FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE DE LA CEMAC

Présentation du Programme des Réformes Economiques et Financières au sein de la CEMAC (PREF-CEMAC)

Pour répondre à la difficile conjoncture économique et financière causée par l'effondrement rapide, dès juillet 2014, des cours mondiaux des matières premières dont le pétrole, les Chefs d'Etat de la CEMAC réunis à Malabo, le 30 juillet 2016, puis à Yaoundé, le 23 décembre 2016, ont décidé de la mise en place d'un Programme des Réformes Economiques et Financières au sein de la CEMAC (PREF/CEMAC), dans le but de restaurer les équilibres macro-économiques et de préserver la stabilité de la monnaie commune le FCFA.

Le PREF-CEMAC est placé sous la présidence dédiée du Chef de l'Etat congolais, le Président Denis Sassou Nguesso.

Les organes du PREF-CEMAC sont les suivants :

- le Comité de pilotage (COFIL) au sein duquel siègent les ministres (en raison de deux ministres par Etat membre) et les chefs des institutions communautaires. Le COFIL est assisté d'un secrétariat technique ;
- la Cellule de suivi, composée des experts de la Communauté. Le Cameroun y est représenté par les Secrétaires Généraux du Ministère des Finances et du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.



Résolutions du sommet extraordinaire du 23 décembre 2016 à Yaoundé

Face aux fortes pressions subies par les économies de la CEMAC, ayant engendré une aggravation des déficits budgétaires, une baisse brutale des réserves internationales et un risque de dévaluation du FCFA, les Chefs d'Etat ont adopté 21 résolutions visant, entre autres, la réduction des déficits budgétaires et extérieurs, la relance de l'activité économique et une reconstitution rapide des réserves de change.

La mise en œuvre de ces mesures a été confiée au PREF/CEMAC. En outre, les Etats ont entrepris de négocier et de conclure avec le FMI, en bilatéral et à brève échéance, des programmes économiques pour mieux coordonner les mesures d'ajustement et de retour à une croissance forte et durable.

Niveau de mise en œuvre du PREF-CEMAC

Le PREF-CEMAC repose sur cinq piliers qui concentrent les mesures mises en œuvre, savoir : la politique budgétaire, la politique monétaire et le système financier, les réformes structurelles, l'intégration régionale, la coopération internationale.

Politique budgétaire

- **Renforcement de la mobilisation des recettes hors-pétrole.** Les résultats obtenus sont encourageants. Il demeure que ceux-ci sont fortement influencés par le faible taux de croissance de l'activité économique dû en partie à la situation sécuritaire, mais aussi du fait d'une dépendance toujours forte des économies de la zone au pétrole.
- **Amélioration de la qualité de la dépense publique.** Afin d'assurer une consolidation budgétaire soutenable, les Etats ont adopté des politiques de ciblage en matière de dépenses d'investissement, tout en préservant les dépenses sociales prioritaires. De manière globale, l'ajustement budgétaire décidé par les Chefs d'Etat en 2016 s'est fait essentiellement sur la dépense, tandis que les objectifs d'une relance économique inclusive, créatrice d'emplois, ne sont pas atteints.

En outre, on a noté depuis 2017, une accumulation plus forte d'arriérés intérieurs due, elle-aussi, à la faible mobilisation des recettes domestiques. Cette situation se caractérise depuis lors par le non-respect par les pays membres de la CEMAC du critère communautaire de « Non accumulation des arriérés ».



DOSSIER DE PRESSE

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

Yaoundé, le 18 août 2021

De manière globale, les déficits publics des Etats ont fortement reculé. Aussi bien à l'échelle communautaire qu'au Cameroun dont le solde budgétaire est passé de -6,7% du PIB en 2016 à -3,7% projeté en 2019. Le Cameroun, de par la taille de son économie, occupe une place prépondérante dans le cadre du plan de riposte décidé par les Chefs d'Etat de la CEMAC à Yaoundé en 2016.

En perspective, il est question de consolider la stabilisation des finances publiques, en maintenant le déficit public en dessous de 3% du PIB, tout en œuvrant à une relance économique forte, durable et inclusive.

Politique monétaire et système financier

- **Reconstitution des réserves.** Les efforts conjugués de la BEAC et des Etats ont permis de reconstituer les réserves internationales, qui représentent actuellement 3,3 mois d'importations de la zone. Par ailleurs, la réglementation des changes a été réformée et son application stricte serait de nature à améliorer davantage le stock des réserves par un rapatriement soutenu des recettes d'exportation. La reconstitution des réserves de change demeure un des axes majeurs du plan de sortie de la crise de 2016 et celle liée à la pandémie de COVID-19.
- **Redynamisation des marchés financiers.** La première étape visant l'intégration des marchés financiers de la Communauté est achevée. Les quatre compartiments unifiés sont tous fonctionnels, à savoir : la Bourse à Douala, le Régulateur à Libreville, le Dépositaire central et la banque de règlement à la BEAC. La seconde phase devrait permettre de renforcer les capacités du marché financier, en optimisant son fonctionnement au service de l'économie sous-régionale.

En perspective, il est question de veiller au respect plus strict de la réglementation des changes en vigueur, s'agissant notamment du rapatriement des recettes d'exportation, approfondir l'intégration financière et assurer une meilleure surveillance du risque dans le secteur bancaire.



DOSSIER DE PRESSE

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

Yaoundé, le 18 août 2021

Réformes structurelles

- **Diversification des économies.** Les avancées enregistrées se situent dans les réformes structurelles engagées. Par ailleurs, les pays se sont davantage concentrés à la remise à niveau des indicateurs budgétaire et monétaire fortement dégradés du fait de la crise. A cet effet, hormis le Cameroun, les autres pays de la zone restent fortement dépendants du pétrole.

Pour sortir de cette dépendance, l'un des chantiers en cours porte sur la mise en œuvre de la Stratégie d'industrialisation de la filière bois du Bassin du Congo, prescrite par les Chefs d'Etat de la sous-région et dont la recherche des financements pour la maturation des premiers projets est en cours. La Banque Africaine de Développement et d'autres partenaires au développement pourraient accompagner ladite Stratégie. Une véritable transformation structurelle des économies est indispensable.

- **Amélioration du climat des affaires.** :La sous-région doit poursuivre les efforts visant à améliorer le climat des affaires. En ce qui concerne le Cameroun, les efforts d'amélioration du climat fiscal des affaires, entamés depuis plusieurs années, se sont poursuivis. Toutefois, la perception de l'environnement global des affaires au sein de la Communauté reste mitigée. Le contexte sécuritaire et le retard accusé dans la mise en œuvre de certaines réformes, notamment judiciaires, peuvent expliquer le mauvais classement des pays de la zone dans le « *Doing Business* » de la Banque Mondiale.
- **Lutte contre la corruption.** Au Cameroun, l'arsenal juridique et institutionnel est en place depuis plusieurs années et fonctionne. Les évolutions dans les autres Etats restent timides, d'où des indices de perception encore faibles.

En perspective, un des axes forts des trois prochaines années est l'accélération, le renforcement de la diversification des économies par une transformation structurelle, préalable à un vaste programme d'industrialisation.



DOSSIER DE PRESSE

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

Yaoundé, le 18 août 2021

Intégration sous-régionale

L'intégration régionale se poursuit. Cependant, la libre-circulation des personnes fait encore face à des contraintes résiduelles ; le libre établissement n'est pas opérationnel et le Programme Economique Régional pâtit du déficit de financement.

Néanmoins, le PREF-CEMAC a récemment identifié 12 projets intégrateurs pour le financement desquels une table ronde des bailleurs de fonds s'est tenue le 17 novembre 2020 à Paris en France et au terme de laquelle divers partenaires au développement ont manifesté leur intérêt pour ces projets pour un montant total de 3, 8 milliards d'euros. Pour la mobilisation effective desdites ressources et le suivi de la mise en œuvre des projets, un Comité tripartite constitué de la Commission de la CEMAC, la BDEAC et le PREF-CEMAC a été institué.

En perspective, des mesures plus dynamiques d'approfondissement de l'intégration devraient être prises pour renforcer le commerce intra régional, qui représente moins de 3% du commerce total de la sous-région.



DOSSIER DE PRESSE

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

Yaoundé, le 18 août 2021

Coopération internationale

Les premiers programmes étant quasiment achevés, une nouvelle génération de programme est en négociation entre les pays membres de la CEMAC et le FMI.

Le Cameroun vient de conclure avec succès un nouveau programme économique et financier avec le FMI couvrant la période 2021-2024. La reprise économique post-Covid, la quête d'une croissance forte, soutenue et inclusive, adossée à des financements adéquats et une politique budgétaire compatible avec la lutte contre l'expansion du Covid-19, en constituent les objectifs majeurs.

Le Conseil d'administration du FMI a ainsi, le 29 juillet 2021, approuvé un accord triennal soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et le Mécanisme Elargi de Crédit (MEC) pour un montant de 483 millions de DTS, soit environ 375 milliards de F CFA sur la période, équivalent à 175% de la quote-part du Cameroun.

En outre, afin de soutenir les efforts de redressement des finances publiques, le Conseil d'administration du FMI a approuvé le décaissement au profit du Cameroun, d'une première tranche de 45% de sa quote-part, soit environ 96 milliards de F CFA.

Le Gabon a aussi conclu avec le FMI un nouveau programme économique et financier triennal d'un montant de 219 milliards de FCFA.

En perspective, au regard de la situation socio-économique, sécuritaire et sanitaire des pays de la CEMAC, la négociation de nouveaux programmes avec le FMI devrait tenir compte des enjeux susmentionnés. La relance des économies devra concilier la consolidation budgétaire, le développement durable et la création d'emplois.



LE PLAN COMMUNAUTAIRE DE RELANCE POST-COVID-19

La pandémie de COVID-19 a engendré une récession mondiale en 2020. Après un quart de siècle de croissance, l'Afrique Subsaharienne a connu une forte détérioration de ses indicateurs macro-économiques et sociaux. La baisse drastique des activités économiques a entraîné de fortes pressions sur les budgets des Etats. Ce qui a donné lieu à des mesures de relance post pandémie.

Bien que les Etats ne soient pas encore venus à bout de cette pandémie, la plupart d'entre eux ont entrepris de vastes plans de réformes économiques et financières pour relancer durablement leurs économies, tout en renforçant leur résilience, afin de mieux affronter des crises similaires dans l'avenir.

C'est dans cette dynamique que les pays membres de la CEMAC, réunis à Brazzaville en mars 2020, dans le cadre de la troisième session extraordinaire du comité de pilotage du Programme des Réformes Economiques et Financières (PREF-CEMAC), ont adopté un Plan communautaire de relance des économies post-Covid, couvrant la période 2021-2025.

Axes principaux du Plan communautaire de relance post-COVID-19

- Les mesures inscrites dans le PREF-CEMAC, dont les modalités d'application devront être revues et leur mise en œuvre accélérée ;
- Les mesures exceptionnelles de riposte tenant compte de la situation d'urgence inédite et exceptionnelle créée par la pandémie pour protéger les vies humaines et préserver le bien-être ;
- D'autres mesures fortes pour donner un nouvel élan au développement économique et social des pays de la CEMAC.



DOSSIER DE PRESSE

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

Yaoundé, le 18 août 2021

Coût du Plan de relance

L'estimation préliminaire des coûts des mesures contenues dans le Plan communautaire de relance s'élève à 7 284,9 milliards de FCFA dont 2 563,4 milliards de FCFA pour le financement de douze projets intégrateurs.

Ces estimations ne comprennent pas le coût des grandes initiatives nouvelles portant sur le projet d'industrialisation communautaire et de développement de chaînes de valeur, le règlement de la dette intérieure et la création d'une grande Université d'Afrique Centrale.

A noter que la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) a octroyé des appuis budgétaires d'un montant global de 90 milliards FCFA à l'ensemble des pays de la CEMAC, pour soutenir leurs efforts de riposte contre la pandémie. La convention y relative a été signée entre le Cameroun et la BDEAC, pour un montant de quinze (15) milliards FCFA en janvier 2021.

Perspectives

Au-delà des financements, l'assistance technique et financière des institutions ci-après sera sollicitée, en fonction de leurs domaines de compétence respectifs : la Banque Mondiale, le FMI, l'OMC, l'OMS, l'ONUDI, la BAD, la CEA et la FAO.

Sur la base d'un programme holistique, il sera question de procéder à une transformation structurelle des économies de la sous-région par l'industrialisation et la diversification. La relance post-COVID-19 devra être accompagnée d'une accélération de l'intégration sous-régionale et l'amélioration profonde du climat des affaires afin d'accroître l'investissement privé.

Un programme de réformes ambitieuses devra soutenir les mesures de consolidation budgétaire, de stabilisation monétaire et financière. Les programmes économiques et financiers de deuxième génération avec le FMI et la Banque Mondiale devraient se focaliser sur le capital humain.



Fiche n°4



LES GRANDS PROJETS INTÉGRATEURS DANS LA ZONE CEMAC

La vision des Chefs d'Etat est de faire de la CEMAC « *un espace économique intégré, émergent où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance au service du développement humain à l'horizon 2025* ». Pour la réaliser, les Chefs d'Etat ont adopté en 2009, le Programme Economique Régional (PER) qui vise la mutation profonde des économies pour accroître leurs valeurs ajoutées et contribuer ainsi à la réduction du chômage et de la pauvreté.

Ce programme comprend 84 projets et s'appuie sur trois piliers essentiels à savoir : l'énergie ; l'agriculture et l'économie forestière ; les mines et la métallurgie.

Il a fait l'objet d'une mise en œuvre insuffisante n'ayant pas permis l'atteinte des objectifs fixés.

Aussi, la Conférence des Chefs d'État a-t-elle décidé, dans le cadre de la phase 2 (PER 2017-2021) de se focaliser sur un portefeuille limité et réaliste de projets phares, susceptibles d'accélérer l'intégration physique et commerciale de la CEMAC durant une période de cinq années. C'est sur cette base que 12 projets intégrateurs prioritaires ont été identifiés pour être mis en œuvre sur la période 2021-2025.

Les douze projets intégrateurs prioritaires de la CEMAC

1. Construction d'un pont sur le fleuve Ntem (y compris raccordements routiers) et facilitation du transport et de la sécurité routière sur la route transnationale Kribi-Campo-Bata reliant le Cameroun et la Guinée-Equatoriale.
2. Construction de la voie express Lolabé-Campo (39 km) entre le Cameroun et la Guinée-Equatoriale.
3. Construction de la route Ndende-Doussala (144 km) entre le Gabon et le Congo.
4. Construction des tronçons manquants de la route Ndende-Dolisie du corridor Libreville-Brazzaville.
5. Construction de la route Kogo-Akurenam (sud-est Guinée Equatoriale-Gabon).
6. Construction du corridor Brazzaville-Ouessou-Bangui-N'Djaména (Congo/RCA/Tchad).
7. Aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques (Cameroun/Congo/Gabon/RCA).
8. Interconnexion des réseaux électriques (Cameroun-Tchad).



DOSSIER DE PRESSE

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT DE LA CEMAC

Yaoundé, le 18 août 2021

9. Interconnexion du Cameroun avec les autres pays de la CEMAC par la fibre optique
10. Construction du port sec de Beloko (corridor Douala-Bangui).
11. Construction du port sec de Dolisie (corridor Gabon-Congo).
12. Construction de l'Université inter-Etats Cameroun-Congo à Sangmélima.

Etat des lieux

Conformément aux décisions et recommandations de la douzième session ordinaire du COPIL /PREF-CEMAC, la deuxième réunion du Comité technique de suivi de la mobilisation des ressources et de la mise en œuvre des projets intégrateurs s'est tenue du 15 au 19 février 2021 à Douala. Cette réunion a connu la participation des six Etats membres, des institutions sous-régionales à savoir, la Commission de la CEMAC, la BEAC, la BDEAC et le PREF-CEMAC, ainsi que des experts de la Banque Mondiale et de la BAD.

A date, les partenaires techniques et financiers (BDEAC, BAD, AFREXIMBANK) ont, pour la plupart, confirmé leurs engagements pris lors de la table ronde de novembre 2020 à Paris, pour le financement des 11 projets intégrateurs retenus. La maturation desdits projets est en cours de finalisation.

Coût

Le coût total desdits projets est estimé à 4 074,64 millions d'euros. Sur ce montant, 709,92 millions d'euros, soit au total, 17,42% du coût total, avaient été mobilisés avant la table ronde de Paris. Le financement recherché se chiffrait à 3 364,72 millions d'euros, soit 82,58% du montant global.

Le financement de huit projets sur les 11 projets présentés a été entièrement bouclé, soit 3 800 millions d'euros (environ 2,490 milliards de F CFA).

Il convient de souligner qu'en vue d'une mise en œuvre réussie des projets intégrateurs, les Etats membres de la CEMAC sont invités à adresser leurs requêtes formelles de financement aux partenaires techniques et financiers, afin que le processus d'instruction des dossiers soit enclenché pour la mise à disposition des financements. Les Etats sont également invités à libérer leur part au capital augmenté de la BDEAC, afin de permettre à cette institution bancaire sous-régionale de jouer pleinement son rôle dans le financement des projets communautaires.